

1 – Quels sont les pôles de compétences de votre EPLEFPA?

(Quelles filières, quels publics, quelle offre des centres (formation, VAE, étude...))

Viticulture Œnologie et Commercialisation des vins.

Les pôles de compétences ont été supprimés du PREAP en Bourgogne Franche Comté pour les EPLEFPA.

Place importante de l'expérimentation et l'innovation

2 – Quelle configuration de l'EPLEFPA (centre, site, catégorie...)

Mono site – Beaune

Centres : LEGTA, CFA, CFPPA, Exploitation

3 – Quel est le périmètre des domaines d'activité de votre EPLEFPA-? (Territoire de proximité de l'établissement, régional, national...)

International : Afrique du sud, Chili, Hongrie

National : Recrutement en BTSA sur tous les bassins viticoles

Régional et **Local** sur les formations lycée

4 – Quelles sont les caractéristiques principales des activités de votre EPLEFPA

? (en termes de changement/rupture, concurrence, évolution réglementaire, recrutement...)

Mise en place de la Qualité sur les centres CFA et CFPPA, anticipée dès 2018 avec une « fusion » dans le fonctionnement de ces deux centres.

Travail en collaboration avec les structures de formations du bassin (public et privé)

Maintien du recrutement voire augmentation sur certaines filières pour les deux dernières années (2019 et 2020)

5 – Quels sont les acteurs territoriaux et partenaires concernés par les activités de votre EPLEFPA? (Organismes professionnels, Etat, région, autres collectivités territoriales, acteurs parapublics, associations...)

Lister les acteurs :

DRAAF – Conseil Régional Bourgogne Franche Comté – Chambre d'Agriculture Cote d'or et Régionale – Mairie de Beaune

CAVB (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne)

BIVB (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne)

FNEB (Fédération des Négociants-Eleveurs de Grande Bourgogne)

Agronov – Pôle d'innovation en Agroécologie

Ecole des Beaux art – Ecole du Cinéma - ...

6 – Citez 3 ou 4 dates de l’histoire de l’établissement qui ont marqué un changement majeur et expliquez rapidement pourquoi

16 juillet 1884 – Création de l’école d’agriculture
En 1948 – devient école régional
2 Aout 1960 – transformation en Lycée agricole
1977 création du CFPPA
1981 création du CFA
2001 L’exploitation devient centre constitutif de l’EPLEFPA

7 – Personnel de l’EPLEFPA et organisation

7.1 - Nombre total de personnes : 126 : Etat 63 – Budget 48 – Région 15

7.2 - Nombre total équivalent temps plein : 123

7.3 - Avez-vous mis en place des démarches « Qualité » : certification, habilitation, labellisation ? :

Certification du CFA et du CFPPA en cours de réalisation pour juillet 2021
Exploitation certifiée HVE III et BIO

8 – Quelles sont les caractéristiques principales du territoire de proximité de votre EPLEFPA? (Démographie, attractivité, besoins en services, activités dominantes ,...)

Secteur viticole forte demande de formation et renommée de l’établissement qui participe au développement des formations.
La démographie est en léger retrait comme au niveau national mais on note toujours un fort taux de pression sur certaines formations (ex BTSA 350 dossiers pour 34 places)

9 – Quels sont les axes stratégiques du projet de votre EPLEFPA ?

Quels sont les liens, s’ils existent, entre les différents centres constitutifs ?)

AS1 : S’adapter et répondre à la diversité des besoins des apprenants, des personnels et des secteurs professionnels.

AS2 : Mieux vivre et travailler ensemble dans un souci d’efficacité.

AS3 : Renforcer l’image locale, nationale et internationale de l’EPLEFPA en structurant les réseaux existants, en développant de nouveaux partenariats et en mettant l’exploitation au cœur de nos actions.